La Grève Générale

DES MINEURS DE LA LOIRE

L'ARBITRAGE

Les mineurs en grève ont accepté la proposition d'arbitrage qui leur a été faite par le Comité fédéral.

Ils ont choisi pour arbitre le citoyen Jean Jaurès.

De leur côté, comme on l'a vu hier à notre *Dernière Heure*, les compagnies minières ont également accepté l'arbitrage.

C'est le moyen le plus rapide de faire cesser le conflit et de faire reprendre le travail.

Il nous paraît que c'est même le moyen de faire le plus rapidement obtenir gain de cause et rendre justice aux mineurs.

Le choix de Jean Jaurès, qui vient d'arriver parmi les grévistes, nous est une formelle garantie de l'impartialité de l'arbitrage.

Or, comme la cause des mineurs est des plus légitimes, des plus justes, il nous est permis de ne pas avoir de doute sur la sentence des arbitres.

Ils ne peuvent fatalement que donner raison aux grévistes, bien modestes dans leurs revendications, et tort aux Compagnies, dont la rapacité est cent fois prouvée.

Certainement, en présence de la crise exceptionnelle et déplorable du charbon, cette grève générale des mineurs est désastreuse et peut créer une situation économique très grave.

Mais la faute en incombe-t-elle aux grévistes ou aux compagnies ?

Evidemment, si l'on voulait admettre que les mineurs n'ont qu'à se laisser exploiter et n'ont rien à revendiquer, il serait facile de dire qu'ils ont tort et même qu'ils sont coupables.

Une grève de mineurs n'a certainement pas pour conséquence de faire disparaître la rareté du charbon et de diminuer son prix.

Mais, en présence de la mauvaise volonté des Compagnies, de leur attitude intransigeante, que l'on nous indique donc le moyen, pour les mineurs, d'obtenir satisfaction, d'avoir gain de cause, en dehors de la grève ?

Et l'on ne nous soutiendra pas que les mineurs ont des prétentions exagérées.

Les Compagnies minières de Saint-Etienne, dont les dividendes ont toujours été fort importants, réalisent, avec la hausse du charbon actuelle, un gain supplémentaire de 52.000 francs par jour.

Sur ce *gain* supplémentaire, les mineurs demandent une part dont la légitimité ne peut être niée et qui s'élève à environ 7.500 francs au maximum, soit pour chaque mineur de Saint-Etienne 50 centimes par jour.

Voilà cependant ce que les compagnies ne veulent pas admettre.

Voilà pourtant une réclamation on ne peut plus juste et qu'une grève générale, unanime comme celle d'aujourd'hui, peut faire aboutir en fort peu de temps, surtout dans la situation que nous subissons.

Aussi bien, nous le répétons, si la grève est préjudiciable, c'est aux compagnies et non aux mineurs qu'en revient la faute et que doit en incomber la responsabilité.

Les mineurs se servent du seul moyen qu'ils ont à leur disposition. Ce n'est pas leur faute s'ils n'ont pas d'autre moyen et si les compagnies ne veulent pas entendre la voix de la raison.

La cause des mineurs est trop bonne et trop juste pour que l'issue soit un seul instant douteuse.

C'est pourquoi nous avons pleine confiance en l'arbitrage, qui, avec Jaurès surtout, ne saurait être un étranglement de la grève.

LA MISSION DES ARBITRES

Voici le texte du projet de compromis qui a été soumis, samedi soir, à l'assemblée des grévistes réunis au Prado, et dont nous avons parlé dans notre précédent *numéro* :

En vue de mettre fin le plus tôt possible aux difficultés survenues entre les directeurs des mines de houille du bassin de la Loire et leurs ouvriers, tous les directeurs de mines, dûment autorisés, ainsi que les représentants des ouvriers désignés par ouvriers dans une réunion tenue le 30 décembre à la Bourse du travail, décident de confier à des arbitres la mission de trancher le différend.

Un arbitre sera, à cet effet, désigné par les directeurs des mines, et un autre le sera par les représentants des ouvriers, à moins que les deux parties ne s'entendent sur le choix d'un arbitre unique.

En cas de désaccord entre les deux arbitres, un tiers-arbitre sera choisi par eux, ou, à défaut d'entente, désigné par le ministre des travaux publics.

Le rôle des arbitres sera de déterminer, en s'entourant de tous les renseignements, en tenant compte de tous les éléments d'appréciation, le quantum et la durée de l'augmentation à apporter aux salaires.

Les deux parties soussignées s'engagent d'avance à se soumettre à la sentence à intervenir.

Les citoyens Cotte et Beauregard ont engagé les ouvriers à accepter ce compromis, qui a été adopté à l'unanimité.

Une nouvelle réunion sera tenue par les mineurs lundi, à trois heures, au Prado.

VOTE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

A MONTCEAU-LES-MINES

Montceau-les-Mines, 31 décembre. — La première réunion des ouvriers qui ont répondu, au nombre de deux mille environ, à l'appel du Syndicat des mineurs et similaires, vient de se terminer.

La grève y a été votée à l'unanimité, à mains levées.

Les ouvriers ne voulaient primitivement accorder qu'un délai de deux jours entre l'envoi de l'ultimatum à la direction et la cessation du travail. Le bureau du syndicat, qui paraît animé de dispositions conciliantes, a eu grand'peine à prolonger le délai de deux jours. L'expiration en serait ainsi fixée à jeudi prochain, midi.

Cette décision a finalement été adoptée à l'unanimité.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

La médiation du pape

Rome, 31 décembre. — Le bruit court que le pape aurait l'intention de proposer sa médiation dans la guerre qui désole le Sud-Africain et que les puissances catholiques ne refuseraient pas de s'y associer.

L'Autriche notamment, qui redoute une trop forte diminution du prestige anglais dans la Méditerranée serait toute disposée à prêter ses bons offices à une initiative partant du Vatican.

Reste à savoir si les protestants d'Angleterre et des Républiques africaines accepteraient qui l'astucieux Pecci mit son vieux nez dans leurs affaires. C'est peu probable.

L'incident du « Sarvine »

Copenhague, 31 décembre. — On a annoncé que le bateau à vapeur danois, le *Vladimir-Sarvine*, avait été arrêté par le gouvernement anglais à Forvey, dans la Cornouaille à une date qui est inconnue, parce qu'il était soupçonné de transporter des munitions.

La Compagnie de navigation à vapeur danoo-russe fait savoir aux journaux que le navire en question a été affrété par le gouvernement russe, et que les munitions sont destinées à un croiseur russe en construction au chantier Cramps à Philadelphie.

Le dernier port où ce navire avait fait escale est le port d'Anvers ; le 22 décembre, il est parti de Forvey pour Philadelphie, d'après les dernières nouvelles.

La prise du vapeur allemand

Berlin, 31 décembre. — Le ministre des affaires étrangères a demandé immédiatement au gouvernement anglais des explications au sujet de la saisie du vapeur *Bundesrath*, dont nous avons parlé hier.

Dans les cercles bien informés, on croit à un excès de zèle de la part du commandant anglais ; aussi on croit à un arrangement probable. Si des officiers allemands se trouvaient parmi les passagers, ils seraient punis pour avoir désobéi à un ordre formel de l'empereur, interdisant aux officiers allemands de prendre part à la guerre.

AU NATAL

Les journaux anglais publient une dépêche du camp de Chieveley, disant qu'un indigène qui vient d'être amené au camp par une patrouille, rapporte que le général White aurait fait une sortie heureuse le 26 décembre au matin contre une forte position occupée par les Boers. Cette position a été enlevée à la baïonnette et les troupes anglaises s'y sont maintenues ; un des canons boers aurait été pris.

Le rapport de l'indigène semble confirmé par ce fait par les Boers qui investissent Ladysmith sont restés complètement silencieux depuis hier matin.

Le commandant du camp de Frere a été en communication avec Ladysmith la nuit dernière, et on l'a informé que tout allait bien dans la ville assiégée.

D'autre part, on annonce que le gros canon du Creusot, qui avait été endommagé à Ladysmith a été réparé et expédié sur le théâtre de la guerre.

On télégraphie aussi de Chieveley, que pendant le tir des canons de marine anglais durant deux jours de la semaine dernière, 30 ou 40 Boers ont été tués.

Une reconnaissance complète d'infanterie montée a été exécutée hier à l'Est, mais elle n'a vu aucun Boer.

Les canons de marine ont tiré quelques obus hier après midi et dans la soirée. Quelques obus ont été lancés sur Colenso.

Une dépêche du camp de Frere aux journaux, dit que la prévôté a découvert dans un kraal cafre de grandes quantités de marchandises provenant du pillage des fermes anglaises pendant l'invasion des districts méridionaux du Natal, ce qui indique que les Boers ne sont pas coupables des pillages dont on les accusait.

JURISPRUDENCE OUVRIÈRE

La Loi sur les accidents du travail

La détermination du salaire qui sert de base à l'indemnité varie selon que l'accident a entraîné la mort de l'ouvrier ou une incapacité permanente, ou qu'il a seulement pour effet d'obliger à la victime une incapacité temporaire.

Première hypothèse. — *Accident suivi de mort ou d'une incapacité permanente.*

L'indemnité est alors accordée sous la forme d'une pension annuelle : elle doit donc avoir pour base le salaire annuel.

Le salaire s'entend de toutes ce qui est alloué à l'ouvrier en représentation de son travail soit en argent, soit en nature. La partie du salaire payée en nature est évaluée selon l'usage du lieu.

(1°) Lorsque l'ouvrier a été employé dans l'industrie pendant les deux mois qui ont précédé l'accident, le salaire comprend, outre le de l'article 10, la rémunération effective qui lui a été allouée pendant ce temps.

L'emploi des mots « rémunération effective » soulève une difficulté. Doit-on conclure qu'en cas de chômage de l'ouvrier, par exemple pour cause de maladie, il n'y aurait pas lieu de compter un salaire que la victime aurait pu gagner pendant la durée du chômage ? Il semble résulter des travaux préparatoires de la loi qu'on remplacera le salaire qui a manqué pendant l'interruption du travail par une appréciation qui aura pour base le salaire gagné pendant le reste de l'année.

(2°) Lorsque l'ouvrier est occupé depuis moins de 12 mois dans une industrie fonctionnant régulièrement toute l'année, le salaire annuel s'entend de la rémunération effective qui a reçue depuis son entrée dans l'établissement, augmentée de la rémunération moyenne qu'il aurait reçue pendant la période nécessaire pour compléter les 12 mois, les ouvriers de la même catégorie.

(3°) Certaines industries, comme les fabriques de sucre ne travaillent qu'une partie de l'année. Il en est d'autres qui, ouvertes toutes l'année, ne fonctionnent pas pendant tous les jours de la semaine. Dans ces divers cas, on obtient le salaire de base en ajoutant au salaire alloué à l'ouvrier le gain qu'il a réalisé pendant le temps du chômage. Ce gain comprend non-seulement ce que l'ouvrier a pu gagner en travaillant pour autrui, mais encore les bénéfices qu'il a réalisés en travaillant pour son propre compte, par exemple en cultivant son champ, s'il est propriétaire.

Deuxième hypothèse. — *Accident suivi d'une incapacité temporaire.*

L'ouvrier atteint d'une incapacité temporaire a droit à une indemnité quotidienne pendant la durée du chômage qui lui est imposé. C'est le salaire touché au moment de l'accident qui sert de base à cette indemnité.

Lorsque le salaire varie d'un jour à l'autre ce qui peut se produire fréquemment, notamment lorsque le travail est payé à la tâche, le salaire de base sera une moyenne établie sur un nombre de jours suffisant pour que le résultat représente aussi exactement que possible les ressources dont l'ouvrier disposait quotidiennement au moment de l'accident.

En ce qui concerne l'ouvrier mineur de 16 ans et l'apprenti, le salaire de base ne doit pas être inférieur au salaire le plus bas des ouvriers valides de la même catégorie employés dans l'industrie.

Toutefois, l'indemnité de l'ouvrier âgé de moins de 16 ans ne peut pas dépasser le montant de son salaire. L'apprenti ne saurait être soumis à cette limitation lorsqu'il n'est pas payé ; il touchera donc quelquefois une indemnité supérieure à celle de l'ouvrier mineur de 16 ans.

Ce sont là des questions qui resteront à trancher par les Tribunaux à qui sera demandée leur interprétation.

M. X...

LA FIN DE L'ALCOOLISME

C'est avec un vif intérêt que tout le monde savant a accueilli la communication faite par les docteurs Broca, Sappelier et Trébault, à l'Académie de médecine, et dont nous avons déjà parlé.

On sait qu'il s'agit du traitement de l'alcoolisme, et l'on espère enrayer, par l'emploi d'un sérum spécial, le terrible fléau contre lequel la médecine a vainement lutté jusqu'à ce jour

D'après les résultats des premières expériences, l'injection sous-cutanée de ce sérum, au lendemain d'une intoxication, donne à l'alcoolique le dégoût invincible de l'alcool, qu'il ne pourrait plus supporter même à dose légère.

Une commission, ainsi que nous l'avons dit, a été nommée pour approfondir la découverte du nouveau sérum. Cette commission est composée des docteurs Lancerot, Mottet et La...

En attendant l'avis définitif que ne tarderont pas à formuler ces sommités médicales, il nous a paru intéressant d'interroger, sur ses travaux, le docteur Broca, — dit un confrère.

La commission nommée par l'Académie de médecine, nous a déclaré le docteur, a surtout pour mission de continuer l'expérience, au lieu de procéder exclusivement à des vérifications.

Nous avons déjà obtenu cet appréciable résultat qu'aucune de nos injections n'a causé de désordre dans l'organisme des sujets vivants que nous avions sous la main.

Pour le moment un point est acquis : tout individu ayant subi une injection de ce nouveau sérum s'éloigne de l'alcool avec dégoût son estomac ne pouvant plus s'assimiler le toxique.

Nous étions mal installés pour procéder à des expériences nombreuses. Obligés d'étudier des sujets recrutés un peu au hasard, pourvu qu'ils fussent intoxiqués, nous avons tout d'abord découvert à notre remède des qualités puissantes de régénération dues à une substance inconnue que le docteur Metchnikoff appelle *stimuline*. Seules, les cellules intactes du sang peuvent s'assimiler cette substance de vie.

Après trois jours de notre traitement un boucher des Halles qui buvait en moyenne dix verres d'absinthe par jour n'en voulut plus boire que deux verres. Deux injections de plus l'ont guéri tout à fait.

L'alcool l'avait rendu débile, faible comme un enfant. La mystérieuse et bienfaisante *stimuline* lui avait rendu ses forces dans le même laps de temps.

Voilà ou nous en sommes,

Ajoutons que, de l'avis même du docteur Broca et de ses collaborateurs, les travaux de la commission d'enquête ne tarderont pas à définir nettement le nouveau sérum et ses heureuses propriétés.

Signalons, enfin, que le docteur Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, à Paris, est en train de rechercher les moyens de prolonger la vie en rendant à la vieillesse la force et la santé. Voilà, dira-t-on, chose bien miraculeuse qui fait songer aux vieux alchimistes essayant de distiller l'eau de Jouvence qui devait régénérer leur jeunesse disparue.

Eh bien ! si extraordinaire que le fait paraisse, il n'est point exact.

Certes, le docteur Metchnikoff, qui est homme avisé et prudent, confesse que ses études à ce sujet ne sont encore que théoriques et tout à fait embryonnaires. Il concède que « pour l'instant » il est incapable de prolonger la vie, mais il ajoute que la science se sent parfaitement capable de « supprimer ou d'arrêter la décrépitude sénile ».

Après le sérum antialcoolique, voici le sérum de longue vie qui découvre à l'Humanité des horizons merveilleux.

Faits Divers

HORS RÉGION

NAUFRAGE D'UN VAPEUR

Nombreuses victimes

Marseille, 31 décembre. — Une grande anxiété règne dans le monde maritime sur la situation du vapeur Pierre-Legrand, de la compagnie Cayol et Saint-Pierre, appartenant au port de Marseille. Il était parti d'Odessa le 15 du 11 pour arriver à Marseille le 22 décembre.

Il avait à bord 29 marins d'équipage et des touchers de bestiaux.

Soit en tout 40 ou 45 hommes, et, en plus, 5,000 moutons et un chargement de blé.

Les hommes du métier le considèrent comme perdu.

Assassinat d'une Octogénaire

Chinon, 31 décembre. — Mme Bouvin, âgée de quatre-vingts ans, de Sainte-Radegonde, a été assassinée l'avant-dernière nuit. L'assassin, après l'avoir surprise dans son sommeil, l'avait jetée à terre foulée aux pieds, puis lui avait enfoncé son bonnet de nuit dans la gorge.

La maison a été bouleversée et l'on pense que le montant du vol doit s'élever à 400 fr. environ.

UN VILLAGE INCENDIE

Clermont-Ferrand, 31 décembre. — Un violent incendie a détruit hier le village de Monniguac, commune de Servant, arrondissement de Riom.

Le vent soufflait violemment, propageant l'incendie, malgré les secours arrivés de toutes parts.

La plupart des sinistrés n'étaient pas assurés.

DANS LA RÉGION

UN DRAME EN CHEMIN DE FER

ENTRE ABBEVILLE ET AUXI-LE-CHATEAU

Nouveaux détails

Voici de nouveaux détails sur le terrible drame que nous avons relaté hier.

Vanesse, le meurtrier de sa fille, qui s'est ensuite suicidé, est marchand de metaux à Bruay. Il venait de faire construire une maison rue de la Gare.

Tout paraissait aller bien dans le ménage composé de Vanesse, sa femme et trois filles âgées de 4, 2 ans 1/2 et la dernière de quelques mois.

Toutefois, Vanesse paraissait toujours songeur, sombre et taciturne.

Lundi dernier, il prit la résolution de conduire sa fille aînée de 4 ans, chez ses parents.

Jeudi, il partit voyager avec sa seconde fille de 2 ans 1/2 pour aller à Beauval (Somme) acheter des vieux métaux et en même temps pour voir son frère qui habite Frévent.

C'est près d'Auxi-le-Château en revenant de Beauval qu'il accomplit l'acte dramatique que nous avons relaté hier. Quel a été le mobile de ce drame ?

On présume que Vanesse était hanté d'idées noires, qui, malgré un intérieur de ménage des plus agréable, lui rendaient la vie insupportable.

On ajoute à cela des besoins d'argent.

Mais l'idée de suicide paraissait arrêtée chez lui depuis quelque temps.

A preuve qu'il a été placer son enfant aîné lundi dernier et qu'il cherchait vraisemblablement à placer un second enfant, la malheureuse petite victime chez son frère à Frévent.

Comment s'expliquerait-on autrement que Vanesse allant traiter des affaires à Beauval, se serait chargé d'un enfant de deux ans et demi ?

Enfin, à Bruay, on est unanime à dire que ce drame ne peut qu'être attribué à un commencement de folie

Bilan de l'Année 1899

DANS LA RÉGION DU NORD

JANVIER

2. — Willette, mineur à Flines, a le crâne fracturé dans un éboulement.

3. — Un incendie détruit la ferme de M. Louis Virel, à Eleu-lex-Lens.

5. — Première de *la Princesse d'Auberge* au Théâtre de Lille. — Angèle Delbecque porte un coup de couteau à son ancien amant, Georges Wasuet, de Fives. — L'ouvrier mineur Désiré Ronteux, dit Calotin, est asphyxié par le grisou dans les mines de Nœux.— Malvina Delebbe, demeurant à Roubaix, a les cheveux pris dans un engrenage et est scalpée.—M. Wagniez, de Valenciennes, tombe mort brusquement à la noce d'un de ses amis — Chrysostome Villette, ouvrier aux fours à coke de Hiers, se brise la colonne vertébrale et le crâne en tombant de wagon. — Les citoyens Jean Piotelx, gérant du *Réveil du Nord* et Lamarre, administrateur, poursuivis, devant le tribunal correctionnel pour infraction à la loi sur les loteries, sont acquittés.

6. Un incendie détruit la teinturerie Duforest à Roubaix. — Une sentinelle est attaquée à Arras.

7. — Un incendie détruit la fabrique de caisses de M. Bressonnet, à Roubaix. — A Liévin, le petit Georges Lejeune, âgé de 9 ans, est brûlé vif.

9. Jean-Baptiste Wintermaen, tisserand, à Roubaix, assomme sa maîtresse à coups de marteau. — Un incendie détruit la ferme de M. Louis Quiret, à Lestrem.

10. Rentrée des Chambres. Election de M. Deschanel à la Chambre des députés.

11. L'adjudant de Prat débarque à Marseille. — Incendie de la filature Arthur Long à Calais : 100,000 fr. de dégâts.

12. Incendie au peignage Leroux-Lamourette, à Roubaix : 100,000 fr. de dégâts.

13. Arrivée de l'adjudant de Prat à Paris.

15. Arrivée de l'adjudant de Prat à Lille ; brillantes réceptions à la gare et à l'Hôtel de Ville. — Tentative de meurtre sur M. Delattre, maire d'Houplines.

16. Le magasin de déchets de M. Vanhuysse, à Roubaix, est détruit par un incendie.

Pierre Lanneau est broyé par un train à Wattrelos.

L'ouvrier Louis Bar est tué par un coup de mine à la fosse Cuvette, mines d'Anzin à Escaudain.

Grave accident de tramway à Lens ; 4 personnes blessées, un cheval éventré.

18. Suicide des époux L..., anciens négociants, rue Kuhnemann, 32, à Fives-Lille. — Enterrement des lettres de grâce de Ferryn, le condamné à mort de Roubaix. — Assassinat de Mme veuve Février, à Maubeuge, par Anatole Flack, son domestique.

19. Suicide de M. Louis Delforge, brigadier d'octroi à Roubaix.

20. Election législative à Valenciennes. M. César Sirot est élu député de la 3e circonscription par 5,977 voix contre 7,646 à Selle et Sée à Rémy, socialistes. — Réunion organisée à Lille, salle Marchal, par la Jeunesse royaliste. — M. Emile Barré, sous-chef de gare à Fives-Lille, est broyé par un train.

21. Le petit Auguste Lobbedey, 3 ans 1/2, est écrasé par une voiture à Bray-Dunes. Les ouvriers de la manufacture de faïences et de porcelaines de Wasquehal, à Saint-Amand, se mettent en grève. — Tentative de meurtre sur Mme Haaw, cabaretière à Oost-Cappel

23. — Incendie à Estaires, hameau de Bouchen ; deux maisons de louagers sont détruites et un enfant de 12 ans, le petit Dilly-Fournier, périt dans les flammes.

24. Un ouvrier plombier, Pierre Fumery, travaillant dans une maison en construction, rue Fabricy, à Lille, fait une chute de 12 mètres et se tue net.

25. — Le petit Flamme, âgé de 2 ans 1/2, à Bully-Grenay, trouve la mort en tombant dans une chaudière d'eau bouillante. Caron-Dupas, 50 ans, est écrasé par un chariot à Bourbourg.

27. Explosion de cartouches dans un bâtiment militaire à Douai ; trois artilleurs grièvement blessés. Jean Deschepper, 38 ans, est broyé par un train à Isbergues.

28. Mort de l'artificier Gruez, blessé lors de l'explosion des cartouches à Douai. Le petit Gustave Ghesquières, 4 ans, est brûlé vif à Molinghem.

30. Mort du sous-chef artificier Calonne, blessé lors de l'explosion de cartouches à Douai.

FÉVRIER

1. Un homme est broyé sur la ligne du chemin de fer, entre Baches et Montreuil. — Aux mines d'Anzin, à Bruay-Thiers, Victor Chavatte, porion de guide, est tué par un tamponnement de wagons.

2. Le petit Pratte, 9 ans, est tué par la chute d'un monument au cimetière de Rivery. — Le tribunal civil de Lille rend son jugement dans l'affaire de la société des scieries contre la ville de Lille.

3. Un violent incendie détruit la filature de M. Emile Dickson, maire de Condé-sur-Escaut-Branche ; les dégâts s'élèvent à plus de 200,000 francs.

5. Disparition du petit Gaston Foveaux, élève de l'école des frères de la rue de la Monnaie, à Lille.

Auguste Decocq, peintre en bâtiments à Halluin, occupé à peindre la façade de l'école des Arts-et-Métiers à Lille, fait une chute de 12 mètres. — Dans une réunion générale, la continuation de la grève des ouvriers de de Saint-Amand est votée à l'unanimité.

6. La disparition du petit Gaston Foveaux passionne vivement l'opinion publique.

Une perquisition faite à l'école établit que le petit Gaston n'a pas quitté l'école des frères dimanche soir, où il a été vu à la sortie du salut, se dirigeant vers un étage supérieur de l'établissement congréganiste.

S. Le cadavre du petit Gaston Foveaux est découvert étranglé et souillé dans une chambre de l'école des frères de la rue de la Monnaie. Le parquet se transporte dans l'établissement congréganiste ; tous les frères sont gardés à vue. La population lilloise se soulève, d'importantes manifestations anticléricales ont lieu sur tous les points de la ville ; plusieurs établissements cléricaux sont assiégés à coups de pierres par la foule. — Deux ouvriers sont tués aux mines de Bruay.

9. — Le frère Flamidien est arrêté et mis sous mandat de dépôt par M. Delale, juge d'instruction, comme inculpé de l'assassinat et du viol de Gaston Foveaux. — M. Vatin, préfet du Nord, prend un arrêté, ordonnant la fermeture de l'Ecole des frères de la rue de la Monnaie. — A la Faculté de médecine, M. le docteur Castiaux procède à l'autopsie de Gaston Foveaux ; le frère Flamidien, à 9 heures du soir, est confronté avec la pauvre petite victime. — La population lilloise continue d'importantes manifestations anti-cléricales. — Beaurepaire, cabaretier, rue de la Quennette, incendie sa maison, portant le n° 12.

10. Le citoyen Carnaud, député de Marseille, à la suite du crime de Lille, dépose une proposition de loi interdisant le droit d'enseigner en France à tous ceux qui ont fait vœu de chasteté. Les manifestations anticléricales continuent. De nombreux gendarmes de Douai, Valenciennes, etc., sont mandés à Lille. — Beaurepaire, l'incendiaire de la rue de la Quennette, à Lille, est arrêté. — Le mineur Ch. Caron, 39 ans, est tué à la fosse sainte Henriette des mines de Dourges — Le mineur Napoléon Dubois, est tué à la fosse n° 4 à Valenciennes.

11. Funérailles de Gaston Foveaux au cimetière de l'Est, imposant cortège de cent mille personnes. Importantes manifestations anticléricales : violents incidents dans la soirée, charges de cavalerie.

12. Immense incendie à Marcq-en-Barœul, trois millions de dégâts. — Réunion anticléricale de Paule Minck à Fives.

13. L'affaire Flamidien continue à passionner l'opinion publique. D'importantes manifestations anti-cléricales ont lieu à Paris et en province.

14. Mardi-gras à Lille ; manifestations anti-cléricales à Lille. — Un soldat du 22e d'artillerie, en permission à Lille, Henri Lastecouert, se suicide en se jetant dans la Deûle. — Un ouvrier mineur est tué aux mines de l'Escarpelle.

16. Mort de Félix Faure.

18. Election de M. Loubet à la Présidence de la République. Terrible catastrophe de chemin de fer à Forest (Belgique). Drame de Mouslis. — Roubaix : Gustave Polsenaere tue sa femme Antoinette Lemaire, 25 ans, à coups de hache.

20. Horrible assassinat à Roubaix : Une jeune Denise Deburque tue sa patronne Mme Veuve Devernay, en lui portant 120 coups de couteau.

22. Alexis Dujardin, 68 ans, ouvrier paveur à Lille est tué par un cheval, rue de Dunkerque. 24. Obsèques de M. Félix Faure (M. Loubet acclamé). Arrestation de Déroulède et de Marcel Habert pour tentative de coup d'Etat devant la caserne de Reuilly.

25. Ignace Allard, 31 ans, à Blanc-Seau, tente de tuer sa maîtresse, Rosalie Calin, 37 ans.

26. Congrès des mineurs du Pas-de-Calais tenu à Lens. Conférence de Siauve-Evausy à Saint-Amand, aux femmes et aux grévistes.

28. La grève de Saint-Amand continue ; odieuses provocations policières, scènes sanglantes ; une vieille de 75 ans et une ouvrière grièvement blessées.

MARS

2. La grève de St-Amand : entrevue du citoyen Siauve-Evausy avec M. Sirot, maire.

3. M. Faillières est élu président du Sénat.

5. La grève de St-Amand : Conférence des députés Fournière et Lassalle. Explosion d'une poudrière à Toulon.

6. Tentative de déraillement à Loos.

7. — La grève St-Amand est finie chez Lebacqz et Bouchard.

9. La grève de St-Amand : intervention énergique du citoyen Siauve, la fin du conflit.

11. Passage de la reine d'Angleterre à Boulogne.

13. La Mi-Carême à Lille.

13. Tentative criminelle sur la ligne de chemin de fer de Somain. Un vicaire assomme l'abbé Delannoy en correctionnelle à Lille.

15. Expulsion à l'école spéciale de brasserie à Lille, deux ouvriers blessés. Conférence Brunetière à l'Hippodrome ; les cléricaux conspués.

16. La campagne Flamidienne continue. Un homme broyé par un train à Wattignies.

18. Anniversaire de la Commune en février et concerts à la Maison du Peuple.

19. Conférence de Siauve à Saint-Amand.

21. Explosion au ministère de la guerre, 3 blessés. M. Désiré Delcourville trouve 30,000 fr. dans un tramway à Lille.

22. Mort de M. Guillomin, député du Nord.

23. Grave affaire de jeu à Douai : escroquerie de 10,000 fr.

25. Horrible assassinat à Roubaix : Mlle Leclercq, 78 ans, est étranglée.

26. Violent incendie rue Bellard, à Roubaix. Un million de dégâts. — Election municipale complémentaire à Haisnes.

29. Terrible éboulement à Bergin.

30. Trois chasseurs sont arrêtés pour fraude à Blanc-Misseron.

31. Un bateau boulonnais à la côte, 6 noyés.

AVRIL

2. Inauguration de la Maison du Peuple à Bruxelles. — Courses vélocipédiques Paris-Roubaix. — Fêtes de Wasquehal-Lille. — Victoire républicaine socialiste à Hautmont.

3. Mort du soldat Sonneville, au 43e à Lille.

4. Drame de jalousie à Tourcoing : tentative de meurtre d'un soldat sur son ancienne amie. — M. Delale renvoie le frère Flamidien devant la Chambre des mises en accusation.

5. Drame de ménage de Valenciennes, le nommé Cadot tente d'assassiner sa femme.

6. Un enfant de 11 mois est empoisonné par imprudence de sa mère à Bien-et-Armand.

7. Inauguration du monument de l'Institut Pasteur à Lille. — Réouverture de l'ancienne Notre-Dame-de-la-Treille.

11. Ouverture de la session du Conseil général.

12. Affaire Dreyfus : suicide de l'adjudant Lorimier.

13. Arrestation du frère Hilaray à Cambrai.

14. Entrevue à Arras des représentants des Compagnies houillères et des délégués des ouvriers. — Grève des mineurs en Belgique.

16. Vote de la grève générale des mineurs belges — Congrès du Parti ouvrier français à Lens.

17. Explosion d'une chaudière à Roubaix ; le nommé Frenesaux est tué. — Deux hommes sont tamponnés par un train à Saint-Maurice-Lille.

19. La Chambre des mises en accusation de Douai annule les actes de la procédure du frère Flamidien d'après le premier interrogatoire. M. Delale reste chargé de l'instruction.

20. Condamnation du vicaire Lefebvre, à Valenciennes.

21. Continuation de la grève générale des mineurs en Belgique.

22. Drame conjugal à Lille ; Eugène Cornille, 30 ans, étrangle, tue sa femme d'un coup de couteau. — Congrès des mineurs à Lens.

24. Naufrage d'un bateau-hôpital à Dunkerque. — Drame de famille à Cysoing.

25. Grève des ouvriers fileurs et tisseurs de la Sans Pareille, à Fourmies.

28. Manifestations du syndicat flamidien ; triple arrestation pour subornation de témoins. — Accident mortel aux mines de Bruay-Thiers.

29. Conférence socialiste à l'Hippodrome de Lille.

MAI

1. Fête internationale du travail.

2. Représentation de la *Princesse d'Auberge* à la Maison du Peuple de Lille.

4. Explosion de la chaudière d'un remorqueur à Tourcoing. — Violent incendie chez M. Aubin, jardinier, à Wattrelos.

5. Démission de M. de Freycinet, ministre de la guerre.

6. Immense incendie à Marquette-les-Lille : 100,000 francs de dégâts.

10. Assassinat de la femme Brame, cabaretière à l'estaminet du Pont-des-Planques, à Halluin-les-Halluin-Bourdin, et de sa femme de journées.

12. Duthilleul, agent du syndicat Flamidien, est condamné à trois mois de prison sans sursis. Degroux est condamné à un mois avec sursis.

14. Fête du *Réveil du Nord*, rue de Fives.

15. Arrestation de Hespel, le changeur de la rue Esquermoise à Lille. Fête du Broquelet à la Maison du Peuple à Lille.

20. Les citoyens Delory, maire de Lille, Hannotin et Delsalle, adjoints, sont reçus à Paris par M. Krantz, ministre de la guerre, pour s'entretenir du déclassement des fortifications. Mort de M. Achille Serret, député, ancien sénateur du Nord.

21. Fête du syndicat des typographes de Lille, inauguration des cours professionnels.

22. Arrestation de Edouard Vaeghe, l'assassin de la rue Vauban, à Roubaix.

23. La section lilloise des Droits de l'Homme et du Citoyen tient sa première assemblée constitutive. — François Warbouzet, 30 ans, est tué aux mines de Liévin.

25. M. Pasquet, opportuniste, est élu député de la 1re circonscription d'Avesnes par 4,115 voix contre 4,062 au docteur Moret, candidat du Parti Ouvrier.

JUIN

1. Un incendie détruit une des corderies de MM. Guillemot et Cie, rue de Lannoy.

3. La Cour de Cassation casse et annule le jugement de condamnation rendu le 22 décembre 1894 contre Dreyfus par le premier Conseil de guerre et renvoie l'accusé devant le Conseil de guerre de Rennes. — Le nommé Edouard Dedonder est tué par les douaniers à La Marlière.

5. Le mineur Hector Bernard est tué à la fosse n° 5 de Bruay.

4. Attentat contre le président de la République à Auteuil.

5. Perquisitions à l'école des frères de la rue de la Monnaie, à Lille. — Le jeune Gaston Frédéric, 13 ans, pilonnier, est écrasé sous une pièce de fer de 1.220 kilos, à l'usine de Fives-Lille. — Crime des Phalempins, à Tourcoing. — Terrible incendie à Sin-le-Noble, deux blessés, une fillette brûlée vive.

7. Aristide Podevin, pulsatier, 19 ans, à Marly, fait une chute de 19 mètres et se tue.

11. M. Loubet et la République sont acclamés à Paris, 1re journée des fêtes de Lille.

17. Explosion dans une mine à Wingles : l'aide-mineur Arsène Chiquennois est tué. Pierre Delval, 23 ans, est tué au n° 2 des mines de Lens, par un éboulement. Violent orage à Lille. Incendie chez M. Bossut, cardonneur, rue de Douai, à Lille ; trois chevaux sont carbonisés.

21. M. Delalé communique au procureur de la République le dossier de l'affaire Flamidien.

23. M. Delalé renvoie de nouveau le frère Flamidien devant la Chambre des mises en accusation.

25. Fêtes du Vieux-Lille ; inauguration de la statue de Jeanne Maillotte.

27. Grand meeting de protestation à Roubaix, contre le sectionnement électoral et les menées réactionnaires.

JUILLET

1. Retour de Dreyfus et arrivée à Rennes. Denis Chepens est frappé de 3 coups de couteau.

Elie Liévin de St-Martin-au-Laërt est foudroyé par un fil électrique. La villa Mary-Jane à Lambersart est incendiée

3. Georgina Bernard à Roubaix est frappé de 2 coups de couteau par son amant.

5. Conférence de Siauve-Evausy à Aniches. Alphonse Pollet de Roubaix tire 2 coups de revolver sur sa femme et sur son fils.

8. Conférence du citoyen Delory à Roubaix. Un incendie détruit l'imprimerie Demachy, Pucca et Cie à Bordeaux.

9. Louis Picard de Bruay est gravement blessé par la chute d'une pierre.

10. Joseph Noulez de Roubaix se tire un coup de revolver sur la tombe de sa femme.

11. Manifestations anti-cléricales à Lille.

12. Nouvelles manifestations contre les frères.

15. François Boget à La Bassée tente de tuer sa femme.

16. Un train de plaisir emportant les Crick-Sicks déraille près de Boulogne.

17. Jean Jolly d'La Madeleine a le crâne écrasé par une roue de son camion.

22. Raphaël Hémery, étudiant en pharmacie s'empoisonne dans sa chambre rue de Paris, à Lille.

24. M. Paul Schotsmans est assassiné on chemin de fer.

25. Pierre Méplaux d'Aunay-sous-Lens, assomme sa patronne Mme veuve Caron à coup de marteau et se pend ensuite.

AOUT

2. Heindrickx, rue du Clinquet, à Tourcoing, se jette sous un train. Le frère Hallebray, le satyre de Cambrai, est condamné à 7 ans de travaux forcés. — S. Jolis Landru, à Angres est blessé mortellement d'un coup de berline aux mines de Liévin.

5. Un cadavre est trouvé dans un champ de la rue de Thumesnil.

7. Adelina Dupont, femme Chartraire, se suicide avec du sel d'oseille.

8. Jean-Baptiste Croquin à Abbeville, tranche le cou de la petite Eugénie Leclercq. Mme Hiéblot trouve un enfant nouveau-né dans l'église St-Maurice à Lille.

10. L'abbé Salens, d'Aix, est condamné à 1 an de prison et 200 francs d'amende. Edmond Sandonnet, garçon brasseur à Guémappe tombe de son siège et se fracture le crâne.

12. Arrestation de MM. Déroulède et Marcel Habert.

La municipalité lilloise va à Paris inviter Millerand à inaugurer l'école pratique d'industrie.

13. Ouverture du Congrès socialiste à Epernay.

Louis Bonnet, journalier est écrasé par un train à Orchies. — Le jeune Louis Michiet, 12 ans, de Lille est écrasé par un train à Douai.

14. Attentat contre Me Labori à Rennes. Le jeune Emile Desfeux, 5 ans est écrasé par un camion à Lille.

15. Assassinat de la femme V